

FONDS POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES (FPSM) RAPPORT DE PROJET FINAL

Rapport final			
<i>Nom du projet :</i>	CELLULES D'APPUI AUX POURSUITES MILITAIRES	<i>Numéro du FPSM :</i>	10-105
<i>Organisme bénéficiaire :</i>	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	<i>Date du rapport :</i>	12 mars 2013
<i>Réflexions sur le projet</i>			
<p><i>Description du projet</i></p> <p>Ce programme visait à soutenir et renforcer les capacités des autorités congolaises dans la lutte contre l'impunité par la mise en place de mécanismes d'appui sous forme de cellules de soutien constituées d'experts internationaux. Ces cellules avaient pour but d'encadrer et d'apporter une expertise aux autorités judiciaires militaires et civiles pendant la conduite de leurs enquêtes et lors des poursuites judiciaires. Il visait aussi le renforcement des capacités de la justice militaire congolaise afin de soutenir les efforts du gouvernement de la RDC dans la lutte contre l'impunité et la protection des civils. Ce renforcement a été effectué par l'entremise de cinq cellules d'appui aux poursuites de justice militaire. Ces cellules ont été déployées dans les cinq provinces de l'Est les plus affectées par les crimes graves soit le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Maniema, le Katanga (Tanganyika) et la Province Orientale (Ituri, Haut Uélé, Bas Uélé) et ont travaillé en étroite collaboration avec leurs homologues des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).</p> <p>Il s'agissait d'un projet cofinancé par le Gouvernement du Canada -Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) et par le Fond de Consolidation de la Paix (PBF).</p> <p>NOTA : L'essentiel des activités a été réalisée par les Cellules d'Appui aux Poursuites judiciaires (CAP). La substance de ce rapport a donc été extraite des différents rapports qui ont été produits par les membres de CAP.</p> <p style="text-align: center;">1. Recruter, former, déployer et gérer les consultants et les experts internationaux des cellules d'appui à la justice militaire</p> <p>Chaque cellule était constituée de six experts internationaux (deux policiers militaires, deux UNPOL, un avocat militaire et un conseiller des affaires judiciaires de la Mission de l'Organisation Unies pour la Stabilisation du Congo(MONUSCO) et du personnel spécialisé occasionnel (interprètes, chauffeurs, scientifiques, etc.).</p> <p>Selon le document de projet initial, six experts internationaux et trois staffs nationaux devaient être financés par le MAECI et quatre experts internationaux et deux staffs nationaux par le Peace Building Fund (PBF):</p> <p>Au total, ce ne sont uniquement et au total que huit consultants internationaux qui ont été recrutés pendant la durée du projet.</p>			

	Conseiller Magistrat	Pays d'origine	Début service	Fin contrat	Lieu d'affectation	Remarque
1	Assoumana Bayere Cheiffor Hamza	Niger	17 Juillet 2011	31 décembre 2012	Goma	
2	Boubou Diabora	France/Mauritanie	17 juillet 2011	31 décembre 2012	Bukavu	
3	Mona Briere	Canada	9 octobre 2011	8 octobre 2012	Bunia	
4	John Randall Lester	Canada	17 novembre 2011	16 novembre 2012	Kindu	Démission le 09 août 2012
Enquêteur Policier						
5	Peter Leslie Wilson	Espagne/Angleterre	17 juillet 2011	31 décembre 2012	Goma	
6	Julie Plante	Canada	14 août 2011	31 décembre 2012	Bunia	
7	Rocio Carbayo	Espagne	17 juillet 2011	13 août 2012	Bukavu	Démission 08 août 2011
8	Christian Baudesson	Belgique	9 octobre 2011	13 août 2012	Kindu	Démission 30 novembre 2011

L'objectif de 10 consultants au total n'a pas été atteint, car d'une part, il a été difficile de recruter des experts francophones acceptant de travailler dans des zones de conflit. Trois d'entre eux ont d'ailleurs démissionné dont deux très rapidement après leur engagement.

Toutes les cellules ont cependant été rendues opérationnelles, la MONUSCO ayant pu pourvoir les postes de la cellule de Kalemie

2. Faire la liaison avec les autorités judiciaires des FARDC, de la Police Nationale Congolaise (PNC) et des partenaires de la MONUSCO

En ligne avec la proposition de projet, les membres des Cellules d'Appui aux Poursuites (CAP) ont établi de solides relations de travail avec leurs homologues nationaux et internationaux. Des réunions régulières, la formulation de comités occasionnels communs, et la liaison permanente ont contribué à assurer un partenariat solide entre les différentes parties.

La signature du Protocole d'accord sur les CAP signé le 19 décembre 2011 entre la MONUSCO et le Gouvernement Congolais a officialisé l'assistance accordée jusque là informelle, avec les autorités judiciaires militaires Congolaises.

Chaque CAP a développé de bonnes relations de travail avec les autorités congolaises de la justice militaire et ont été en contact étroit avec elles pour identifier les zones les plus appropriées et essentielles de l'assistance.

Chaque CAP a établi avec les autorités judiciaires militaires une solide relation de confiance qui s'est manifesté par leur saisine formelle par vingt huit demandes d'appui conformément au Protocole d'Entente. Ces demandes d'appui sont récapitulées dans l'annexe 1.

3. Fournir une aide technique et logistique de base aux IPJ (Inspecteur de la Police judiciaire), OPJ (Officier de la Police Judiciaire) et aux Magistrats militaires à toutes les étapes de l'action publique, lorsque non disponible au sein des FARDC ou de la PNC.

L'OIM, conformément au protocole d'accord a procédé à l'acquisition de tous les matériels et équipements qui avaient été planifiés dans la phase de conception du projet. (cf : Tableau joint en Annexe I, rappelant l'ensemble des équipements acquis et leur ventilation que ce soit en termes de localisation ou de budgétisation).

Ces équipements ont été achetés selon une procédure stricte d'achat propre à l'OIM après validation des critères techniques de chaque équipement par un panel composé de deux membres de l'unité Etat de Droit de la MONUSCO et de deux membres du bureau de l'OIM à Goma.

Après réception, ces équipements ont été distribués au service logistique de l'unité Etat de droit de la MONUSCO à GOMA qui s'est chargé de la ventilation au sein des cinq cellules de l'Est de la RDC.

Des procès-verbaux de transfert ont été établis et signés contradictoirement au moment des remises.

Pendant toute la durée de vie du projet, les équipements ont été utilisés au mieux de leur capacité par les experts internationaux, mais aussi au bénéfice des Magistrats et Inspecteurs de la justice militaire dans les provinces concernées.

A ce jour, l'ensemble des équipements reste en possession de la section de support à la Justice (JSS – ex-RoL) en attendant la décision des bailleurs en ce qui concerne l'utilisation et la destination finale des dits matériels. Il est à noter que les documents de projets et protocoles d'accord prévoient une remise définitive aux FARDC, bénéficiaires directs de ce projet.

4. Conseiller les IPJ, OPJ et Magistrats militaires en matière d'enquête et de poursuite d'infractions grave i.e. violences sexuelles, crimes de guerre, crimes contre l'humanité afin de développer une expertise au sein des FARDC

Les experts et consultants internationaux, après leur recrutement ont été formés avant d'être déployés dans les Cellules d'Appui aux Poursuites. Grâce à leur expertise et leur mise à niveau, ils ont été mis à la disposition de la justice militaire de Bukavu, Goma, Bunia, Kalemie et Kindu où ils ont assurés la permanence en conseils techniques aux OPJ, IPJ et Magistrats militaires.

Leurs expertises et conseils ont portés sur les domaines suivants :

- Préparation d'un plan d'enquête détaillé pour les dossiers impliquant les milices, tenant compte des réalités du terrain et des ressources disponibles. Le plan d'enquête prend en considération les démarches pour la collecte des informations préliminaires, la stratégie de priorisation des cas, l'audition des témoins, victimes, suspects, la protection des

témoins et des victimes, la bonne répartition des tâches selon les forces de l'équipe d'enquête, la collecte des preuves et leur mise sous scellé et le plan d'intervention (arrestation, interrogatoires des suspects).

- Par des conseils sur les méthodes d'entrevue à adopter avec les témoins et les victimes, notamment les victimes avec forts traumatismes et les victimes de violence sexuelle. Ces conseils ont été donnés lors de missions d'appui sur le terrain, ou bien lors de l'analyse des procès-verbaux des magistrats et des IPJ.
- Conseils sur les méthodes d'interrogation, soit lors de missions sur le terrain ou suite à l'analyse de PV d'interrogatoire pris par les magistrats ou par les IPJ.
- Rédaction et transmission aux autorités des rapports de recommandations quant à la rédaction des procès-verbaux, notamment des conseils quant à la forme des procès-verbaux, à leur contenu et à la façon de formuler les questions aux victimes et aux témoins (i.e. questions basée sur la méthode non-suggestive).
- Conseils en ce qui concerne la collecte de la preuve, lors des missions conjointes avec les autorités nationales, tant sur le type de preuve à recueillir, que sur le mode d'enregistrement des éléments de preuve et leur préservation jusqu'au procès.
- IOM a participé à des séances de travail avec les magistrats et les IPJ, afin de discuter des meilleures pratiques à adopter lors des enquêtes, notamment pour les entrevues avec les victimes traumatisées et les victimes de violence sexuelle.
- Lors des audiences foraines auxquelles nous (OIM) avons participé et analyser les dossiers soumis au Tribunal et ainsi donner des conseils sur la préparation des dossiers en vue de leur présentation à la Cour.
- OIM a aussi remis de nombreux documents de référence aux magistrats et aux IPJ, sur les crimes graves internationaux, en vue de les assister pour les enquêtes et pour la préparation des dossiers pour la Cour. Par exemples : des documents de doctrine et la jurisprudence, notamment sur les éléments constitutifs des crimes et l'élément psychologique des crimes internationaux.
- Dans le cadre de la coordination des activités de formation au niveau des enquêtes, Mr Peter Wilson (Consultant enquêteur) a créé les modules de formation *Lesson on Operational Planning avec des thèmes comme : crime scene management, victims and witnesses, investigative interviews, murder crime scene, the five parts of the statement, NDA and NDA profiling*¹
- Outre ces contributions, les domaines comme : plan d'enquête-étapes de la préparation d'une mission - *Les éléments constitutifs de crimes*, ont fait l'objet de plusieurs séances de formations théoriques, de discussions avec les partenaires magistrats enquêteurs. Ces séances ont été faites soit, au bureau, soit sur le terrain lors des missions d'appui aux enquêtes sur les crimes internationaux.

5. Offrir de la formation théorique et pratique aux Magistrats et aux Auxiliaires de la justice militaire en matière de crimes graves;

Plusieurs formations théoriques et pratiques ont été organisées dans le sens de rendre performants, les magistrats et auxiliaires de la justice afin qu'ils soient capables de différencier entre la qualification des infractions du Droit Positif Congolais et les infractions punissables par le Droit international (crimes de guerre, crime contre l'humanité et crimes de génocide).

Ces activités telles que prévues par le projet ont été toutes réalisées.

En effet, pour être fonctionnelles, les cellules d'appui devraient être animées par des experts et des consultants.

¹ Indentification by using individual DNA

Ces consultants et experts internationaux ont été recrutés réellement, formés et déployés dans les provinces du projet, notamment au Nord Kivu, au Sud Kivu, au Maniema et au Katanga.

Ces experts formés ont à leur tour appuyé les Magistrats et auxiliaires de la justice sur base des besoins en formation identifiés.

Dans le cadre de la coordination des activités de formation au niveau des enquêtes, Mr Peter Wilson (Consultant enquêteur) a créé les modules de formation *Lessons on Operational Planning*. Ces modules ont été traduits en français et soumis à la validation du Conseil Supérieur de la magistrature Militaire à Kinshasa. A ce jour, ces modules ne sont toujours pas validés.

L'activité de formation continue actuellement sous le projet *Support to the prosecution support cells project by provision of funds for their operations and training* financé de INL (The Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs) et devra s'achever en Août 2013.

CADRE GENERAL DE RENDEMENT (CGR)

Titre	Cellules d'Appui aux Poursuites militaires		No.	GPSFF 10-105		Project Officer	Dominique BOLLIER						
Pays/Région/ Institution	République Démocratique du Congo/ Provinces Orientale, Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema et Katanga. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)		Budget	2 821 458\$ CAD		Duration	22 mois du 01 février 2011 au 30 Novembre 2012						
RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURRS²	DONNEE DE BASE	CIBLE	SOURCES	METHODE DE RECOLTE DES DONNEES	FREQUENCE	RESPONSIBILITE	0-25 %	25-50 %	50-75 %	75-99 %	100 %	COMMENTAIRES
								COMPLETED					
RESULTAT FINAL	Une banque de données sur les profils de la justice militaire à l'est de la République Démocratique du Congo constituée.	Pas de banque de données initiale	Parquets militaires, Tribunaux militaires, Auditorat.	Magistrats OPJ IPJ Documentation existante	Enquêtes Entretiens Discussions Réunions	Avant et pendant la mise en œuvre du projet/ mensuelle	MONUSCO, FARDC Experts et consultants,			X			La banque des données sur le profil de la justice militaire qui a été constituée a servi de référence pour avoir la configuration des différentes juridictions militaires.
	La cartographie judiciaire de la justice militaire est constituée.	Pas de cartographie existante au départ pour les juridictions militaires connues entre les juridictions et les justiciables.	Résidences des victimes et des auteurs des crimes.	Victimes OPJ IPJ Magistrats.	Descente sur terrain, Entretiens.	Avant et pendant la mise en œuvre du projet. A base trimestrielle	Consultants, Experts, OPJ, IPJ et Magistrats.					x	Cette cartographie donnera la distance et le positionnement de la justice à l'égard des justiciables en vue d'envisager un rapprochement par l'organisation des audiences foraines.
	Un cadre de collaboration entre les Cellules d'Appui à la Justice militaire mis en place.	Pas de collaboration ayant existé entre les cellules d'appui et la justice militaire	Structure de collaboration entre les acteurs de la justice congolaises et les experts internationaux	FARDC, MONUSCO.	Entretiens Réunions Echanges Formations	Avant la mise en œuvre de toutes les activités	Experts, Consultants FARDC					x	La nature juridique de ce cadre est informelle. Celui-ci est juste un canal de transmission de la formation, d'échange d'informations et

			x																	d'expériences entre les experts consultants et les magistrats militaires.	
	La mise en place des cellules d'appui à la justice militaire dont Bukavu, Bunia, Kindu, Kalemie et à Goma.	Aucune cellule d'appui n'a existée.	Provinces Orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema et Katanga	Justice Militaire Bureau MONUSCO Bureau de l'OIM.	Enquêtes d'évaluation de vulnérabilité des sites, Enquêtes qualitatives et quantitatives.	Lors de la mise en œuvre du projet/Une fois	MONUSCO, OIM, Experts FARDC												x	Toutes les cellules d'appui à la justice militaire ciblées ont été implantées et opérationnelles respectivement à Bunia, Goma, Bukavu, Kalemie et Kindu.	
RESULTATS INTERMEDIAIRE	Opérationnalisation des Cellules d'appui à travers un cadre de collaboration entre la justice militaire et les cellules	Les cellules d'appui n'ont pas existé ni opérationnalisées, aucun cadre de collaboration	Localisation géographique des cellules en relation avec les zones de commission de crimes	FARDC/Justice militaire.	Enquêtes quantitatives et qualitatives. Rapports	Une fois pour chaque cellule	OIM MONUSCO Experts FARDC													x	Dès que les cellules sont mises en place, les cadres de collaboration se créent avec les acteurs de la justice militaire.
RESULTATS IMMEDIATS	Création de cinq cellules, constitution des banques des données sur le profil et de la cartographie de la justice militaire	Pas de base de données informatisée, pas de profil ni de cartographie.	Rétablissement de l'autorité de l'Etat, Rapprochement des justiciables à la justice,	Institutions judiciaires militaires, Victimes, Auteurs des crimes.	Enquêtes Documentations Entretien	Mise à jour mensuelle	OIM MONUSCO Experts FARDC													x	Aussitôt après la constitution de cinq cellules dans les cinq chefs lieux des provinces visées par le projet, les experts recrutés ont procédé à la mise en place de la banque des données sur la cartographie et le profil de la justice militaire. Ces outils sont une référence qui ont permis et aux experts, et aux différentes parties prenantes d'évaluer le niveau d'impunité.

<p>PRODUITS</p>	<p>Renforcement des capacités de la justice militaire, connaissance et respect du droit international humanitaire et des Droits de la personne humaine (hommes et femmes), peur de représailles.</p>	<p>Faibles qualité et quantité de départ des Jugements rendus.</p>	<p>Victimes Auteurs Magistrats et auxiliaires de la justice</p>	<p>Greffe du Tribunal, Procès Verbale d'audition, Jugements</p>	<p>Entretiens directs avec les victimes, les auteurs des crimes, les magistrats et autres auxiliaires de la justice</p>	<p>Dès le début du projet, pendant et après</p>	<p>Experts/ Consultants Auteurs des crimes Victimes Magistrats</p>				<p>X</p>		<p>Le renforcement des capacités, la connaissance des droits étant un processus, il faut des efforts en vue de parvenir au respect quasi total des droits de la personne humaine.</p>
------------------------	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	----------	--	---

Ce projet a directement bénéficié au Gouvernement de la République Démocratique du Congo en général et aux Ministères de la Défense et des anciens combattants ainsi qu'au Ministère de la Justice en particulier.

Les Magistrats et Inspecteurs de Police Judiciaire ont directement profité des activités de ce projet que ce soit en termes de conseils, de formations ou de support logistiques.

Le renforcement des capacités des acteurs de la justice militaire a également indirectement bénéficié aux populations de justiciables en RDC. Particulièrement, les victimes d'infractions pénales ont pu tirer avantage des compétences nouvellement acquises par les magistrats et inspecteurs de Police Judiciaire.

En dehors des experts et consultants internationaux recrutés dans le cadre de ce projet, l'unité Etat de Droit de la Monusco, désormais appelée Section d'Appui à la Justice à largement contribué aux résultats et succès de ce projet, par la mise à disposition d'autres experts recrutés directement par la MONUSCO.

Selon l'évaluation qui a été faite au mois de février 2013, les résultats suivants ont été atteints, il s'agit de :

1. Cinq cellules d'appui aux poursuites judiciaires ont été créées et rendues opérationnelles. Elles ont été déployées respectivement à Bunia, Bukavu, Goma, Kindu et Kalemie.
2. Huit experts et consultants internationaux, ont été recrutés, formés et déployés dans le cadre de ce projet.
3. L'ensemble des experts et consultants internationaux se sont attachés pendant la durée de leurs missions à apporter les appuis techniques et les formations aux magistrats, et auxiliaires de la justice.
4. L'OIM a contribué pendant la durée du projet au support logistique des cellules d'appui aux poursuites judiciaires.
5. Les magistrats et auxiliaires de la justice, ont été assistés dans l'exercice habituel de leur fonction que ce soit dans la phase d'enquête, d'instruction ou de jugement par les experts et consultants internationaux.

Lors de la mise en œuvre de ce projet, il a été constaté une ouverture et une volonté des magistrats militaires et autres auxiliaires de la justice à pouvoir partager des informations sensibles.

Le fait que beaucoup d'infractions soient restées impunies ne traduit pas nécessairement le manque de volonté des magistrats à pouvoir mieux faire. L'insuffisance de la formation et de l'information de même que l'absence des moyens adéquats permettant aux autorités congolaises de faire leur travail étaient également un élément de contrainte initial. Garder les liens permanents avec les magistrats pourrait d'avantage contribuer à la lutte contre l'impunité des infractions du droit positif congolais et du droit international humanitaire.

Une des leçons apprises au cours de ce projet, est que le lien entre les consultants et les acteurs congolais de la justice militaire doit être maintenu de manière constante et ainsi il aurait été souhaitable que dès le début des activités de la colocation des acteurs nationaux et internationaux

soit assurée.

Gestion financière :

Le budget alloué à ce projet a été affecté aux activités telles que planifiées dans le budget initial. Aucun dépassement n'a été enregistré, au contraire, le rapport financier final permet de constater un solde créditeur conséquent.

Des économies substantielles ont été réalisées sur le volet des salaires des consultants et experts internationaux qui n'ont pas été recrutés dans le nombre et la durée initialement prévu.

Risques et défis :

Ce projet a relevé les contraintes ci dessous:

Voici les principaux facteurs ayant eu une incidence importante sur les activités des Cellules :

- Difficultés d'affirmer la présence des CAP pour occuper leur espace au sein des autres composantes de la MONUSCO. Les Cellules d'Appui ont dû conquérir avec beaucoup de diplomatie leur espace qui était déjà occupé par d'autres acteurs qui n'admettaient pas l'idée de le restituer. Bousculer les habitudes pour tenir compte de leur présence n'a pas été facile. Il a fallu surmonter un certain nombre de préjugés sur les CAP notamment par le fait qu'elles soient une entité provisoire limitée en ressource et dans le temps alors que d'autres composantes, comme le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme(BCNUDH), avaient déjà commencé à appuyer la justice militaire.
- Le délai dans la signature du Protocole d'accord entre la MONUSCO (Memorandum of Understanding – MOU) et le Gouvernement congolais. Les CAP sont entrées en service le 14 août 2011 alors que le MOU fût signé le 19 décembre 2012, permettant enfin aux CAP, à partir de cette date, de fournir un appui technique direct aux autorités nationales;
- Évacuation forcée de tous les employés de la MONUSCO et de certaines organisations internationales due aux attaques dirigées vers les expatriés à Goma et Bunia, entre le 25 novembre 2012 et le 7 décembre 2012;
- Démission de certains experts en cours de contrat.
- Rotations fréquentes des autorités judiciaires militaires congolaises, ce qui a entraîné plusieurs recommencements dans le travail de liaison et dans la construction d'une relation de confiance entre la CAP et les autorités;
- L'absence d'un lieu de colocation, qui aurait permis aux CAP de travailler quotidiennement en étroite collaboration avec les autorités judiciaires militaires congolaises.

Succès :

En RDC, plusieurs enquêtes ont été menées décriant l'impunité qui règne non seulement à l'Est de la République, mais aussi à travers tout le pays. Beaucoup de mots rendent la justice faible au point de ne pas administrer une justice équitable comme par exemple, l'éloignement des structures de la justice pour les justiciables, absence de l'autorité de l'Etat dans certaines parties reculées du pays, insuffisance des structures judiciaires, silence autour de certaines violations droits humains, l'ignorance des droits, la corruption, l'absence de la communauté internationale dans tous les coins du pays où des crimes grave sont commis, etc, bref, tous ces problèmes prouvent à suffisance que les besoin sont énormes et méritent d'être satisfaits

Ce projet a principalement contribué à la réduction de la culture de l'impunité des infractions relevant du Droit International, à la qualification correcte des infractions et à la réduction de la corruption. Le transfert effectif des compétences par les experts internationaux aux experts nationaux a contribué efficacement à l'augmentation du renforcement des capacités opérationnelles et techniques des magistrats et autres auxiliaires de la justice militaire, à l'enrichissement mutuel et l'échange d'expériences entre les magistrats congolais et les experts internationaux, au renforcement du respect de la procédure judiciaire nationale et internationale ainsi qu'au renforcement de la collaboration entre la justice militaire, les FARDC et la MONUSCO.

CAS DE REUSSITE :

Les enquêtes de Nzovu (SUD KIVU).

Brève présentation : Le dossier Nzovu (Territoire de *Shabunda*): meurtres, pillage et viols massifs commis dans plusieurs villages au tour de Nzovu (*Lukolia, Luguya, Mugambili*) entre décembre 2011 et janvier 2012. Les présumés auteurs seraient des éléments FDLR. La demande d'appui a été reçue le 9 avril 2012. Le dossier est toujours dans la phase pré-juridictionnelle avec l'appui de la CAP/Bukavu.

Impact de l'appui de la CAP : Grâce à l'appui donné par la CAP, une enquête en présence des plus hautes autorités de la province a pu avoir lieu sur le terrain au cours de laquelle, deux auteurs présumés ont été placés en détention provisoire, quatre vingt six victimes ont été entendues lors de la mission appuyée par la CAP à Nzovu. Les enquêteurs de l'Auditorat militaire d'*Uvira* ont reçu de l'appui technique et de l'expertise sur les éléments du crime. Ces magistrats à l'exception de l'Auditeur Militaire Supérieur du Sud Kivu étaient tous à leur première expérience de terrain en matière d'enquête sur les crimes graves. Les échanges avec le partenaire ont permis de bien mener cette phase cruciale des enquêtes et a cadré les interviews dans la recherche des éléments pour déterminer la nature du crime.

Facteurs liés à l'égalité entre les sexes

A plusieurs niveaux, ce projet a favorisé l'intégration du genre. Les hommes et les femmes ont contribué à mise en œuvre dans plusieurs activités de ce projet.

1. D'abord dans le recrutement des experts et des consultants, OIM a recruté deux femmes qui se sont parfaitement insérées dans le dispositif des CAP et qui ont rendu une performance remarquable et remarquable.
2. Au niveau des bénéficiaires, aucun magistrat ou inspecteur de police judiciaire féminin n'a bénéficié des activités du projet. Par contre, chez les victimes, les femmes ont pu bénéficier directement des renforcements de capacité des acteurs de la justice militaire.

D'ailleurs, ce projet a prévu comme bénéficiaire, les victimes de crimes graves et la population congolaise. Or lors des conflits armés, ce sont surtout les femmes et les jeunes filles qui sont les premières victimes des crimes de guerre, crime de génocide et crimes contre l'humanité.

Communications :

Les rapports ont été une voie principale et autorisée de partager des informations liées aux projets.

En dehors des rapports, plusieurs rencontres, réunions ont été organisées entre la MONUSO, la Justice Militaire et l'OIM.

Les formations, les entretiens et les conseils techniques ont été aussi un cadre de partage des informations pertinentes.

Aucune action de communication vers le grand public n'a été organisée.

Cependant à chaque occasion de formation ou de rencontres entre partenaires, il a été mentionné la contribution du MAECI dans la réussite de ce programme.

Évaluation/mesure de l'impact

OIM, à la demande du MAECI, a organisé une évaluation formelle au mois de février 2013 et un rapport a été publié par l'évaluateur international indépendant. Ce rapport pourra être partagé une fois disponible

Mais avant cela, des évaluations internes et mixtes (OIM-MONUSCO-Justice Militaire) ont été organisées en vue de faire un état des lieux de l'avancement du projet.

Avec la mise en œuvre de ce projet, le nombre des cas traités par la justice a augmenté et les jugements rendus reflètent la réalité des infractions et des faits commis au regard du Droit International humanitaire.

Ce projet a amélioré l'accès à la justice et la promotion des Droits Humains grâce aux audiences foraines qui ont été organisées de manière assez régulière.

Voir annexe à partir de la page suivante

REQUESTS FOR SUPPORT

Cases related to SGBV

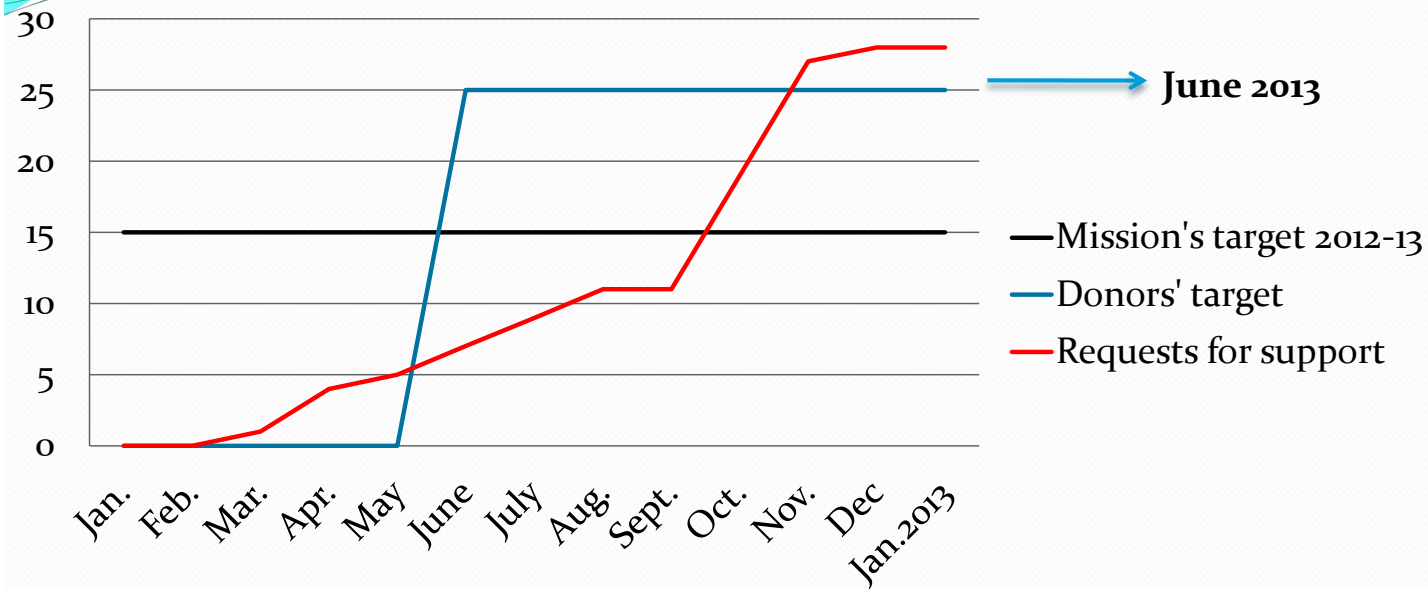
Finalized investigations

N°	SITUATION -DATE OF APPROVAL	N° de dossiers(Auditorats)	PSC TEAM SITE	NATURE /DATE OF ALLEGED CRIMES	ALLEGED PERPETRATORS	STATUS OF CRIMINAL INVESTIGATION	VICTIMS(Nbr and category)	Type of Support provided by the PSC
1	Kibwa - Mpofi (Walikale) 5 April 2012	1	GOMA	Murder, looting and mass rapes -2010	FDRL –Sheka-Mai-Mai- and FPLC	Ongoing investigations	Several hundred of men, women and children	Technical (investigation planning and techniques)
2	Furaha (Masisi) 15 May 2012	1	GOMA	Mass rapes between October 2011 to January 2012	FARDC of Unknown Ranks	ongoing investigations	Unknown number of women including children -12 adults identified	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
3	Lukofu (Masisi) 15 May 2012	3	GOMA	Mass rapes - January 2012	FARDC elements of unknown ranks	Ongoing investigations	40 women and children	Training of OPJ/IPJ-Technical advice (investigation planning and techniques)
4	Nyamilima - Kiringa (Rutshuru) 13 Jul 2012	5	GOMA	Murders and Assaults Between Jul 2009 & Dec 2011	Adj1cl Minani Theogene & others FRDC Elements	ongoing investigation	Unknown number of civilians	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
5	Nyarubara (RutShuru) 27 July 2012	1	GOMA	Murders and looting on April 2012	M23 mutineers	Ongoing investigations	Populations of 2 villages :Nyarubara and Ntamugenga	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
6	Butale & Kitalembo (Kalehe) 13 Jul 2012	2	GOMA	Rapes & other types of sexual violences In 2009	Sgt.Maj. Kalenga & Cpl Ndamuhanga	ongoing investigation	Unknown number of civilians	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
7	Kiluku Village & others (MASISI) 13 Jul 2012	5	GOMA	Rapes & Murders Oct 2008 to Jan 2012	Capt. Bahati Sankara & others FARDC elements	ongoing investigation	Unknown number of civilians	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
8	Katoyo & Kasuho (Lubero) 13 Jul 2012	2	GOMA	Mass rapes, Murders & looting between Aug & Oct 2009	Maj. Gbete & Other FARDC elements	ongoing investigation	Unknown number of civilians	Investigation planning and techniques - Training -Provision of technical advice to magistrates
9	Several Villages (Irumu) 30 APRIL 2012	1	BUNIA	Murders, looting and mass rapes from July 2011 up to now	-Warlord Mungiye -Cobra Matata elements -FPJC & FRPI elements	Ongoing investigations	About 60 men ,women and children identified	Technical (investigation planning and techniques)-and logistic :transport-equipments

10	Baikoko & Other Villages (Mambasa) 28 aug.2012	1	BUNIA	Murder,looting and mass rapes between 4 March and 10 May 2012	Major Morgan and Mai-Mai Simba	Case trialed 28 November 2012 – 7 accused ,4 sentences 20 years to prison for life ,2 non guilty ,1death in detention .	Several hundred of men, women and children	Technical (investigation planning and techniques)- logistic support to investigations and Judgment in Mambasa audience foraine
11	Nzovu (Shabunda) 9 April 2012	1	BUKAVU	Murders, looting and mass rapes on January 2012	FDLR elements	Investigations ongoing-2 alleged perpetrators FDLR detained in Bukavu prison	85 including 56 women among them 29 minors	Technical (investigation planning and techniques)-and logistic :transport-equipments
12	Mupoke (Kabare) 27 July 2012	1	BUKAVU	Murders ,looting and mass rapes in 2010	FARDC First Lt. Other Officers to be determined	Case closes 15 October-sentence 20 years prison for fsrt LT -prison for life for 3 others	106 victims heard	Investigation planning and techniques
13	Kamananga & Lumenji (Kalehe) 28 August 2012	2	BUKAVU	Murders 14 May 2012	FDLR elements	ongoing investigations	Unkown Number of civilians	Technical (investigation planning and techniques)-Provision of technical advice to magistrates
14	Bunyakiri (Kalehe) 28 August 2012	1	BUKAVU	Mass rapes on 2011	Lt.col Bedimobuli alias 106 of FARDC & troops	ongoing investigations	Unknown number of women including children	Investigation planning and techniques - Provision of technical advice to magistrates
15	Mubembe (Nyunzu) 28 August 2012	1	Kalémie	Rape on April 2012	1 FARDC	Perpetrator arrested - prosecuted and comdamed to 8 years prison	1 adult woman identified	Investigation planning-interviews-Transport -equipment and materials
16	Mitwaba (Mitwaba) 13 July 2012	1	KALEMIE	Murders: 2-3 July 2012	FARDC : 1 captain and 4 rank-and-file elements	Ongoing Investigation	14 adult civilians	Logistic : transport of investigators and magistrates
17	Pulumbi (Kalemie) 28 August 2012	1	Kalemie	Rape on May 2012	3 PNC officers, undetermined rank	ongoing investigations	1 adult woman identified	Investigation planning-interviews-Transport -equipment and materials
18	Mungale & Other villages (Lubutu) 28 August 2012	1	KINDU	Summary executions, wanton destruction (burning) of several villages 20 January 2010	FARDC and ANR (National intelligence agency)	Ongoing investigations	2 adults war prisoners killed and unknown number of populations displaced	Technical(investigation planning and techniques)- -Logistic : transport of investigators and magistrates
19	Kilinge (Kibombo) 28 August 2012	1	KINDU	Sexual assaults (mass rapes), torture, looting & arbitrary arrests 3 May 2012	10 PNC officers (Groupe mobile d'intervention (GMI)	4 PNC Officers detained in Kindu prison	74 victims including women and children	Logistical and financial support

20	Kibirizi 1- 16 Octobre 2012	1	GOMA	Rape attempt and murder-2 sept 2012	2 FARDC	2 alleged perpatrators arrested- investigation finilized-prosecution ongoing	1 minor girl as attempted victim - 02 men shot killed	Transport-provision of equipments and matriel for investigation-- technical advise
21	Kibirizi 2 - 20 octobre 2012	1	Goma	Rape and murder attempt -12-13 October 2012	2 FARDC	2 alleged perpatrators arrested- investigation finilized-prosecution ongoing	rape on 1 lady -murder attempt on a man	Transport-provision of equipments and matriel for investigation-- technical advise
22	Goma (Sgt. Tshungu) 16 oct.2012	1	Goma	Rape 16 oct.2012	1 FARDC	Perpetrator arrested - prosecuted and comdamed to 20 years prison	1 minor girl	Technical advise and logistic assistance along the investigation, prosecution and judgement
23	Opienge - 12 Novembre 2012	1	Bunia	War crime by mass rapes- torture-arbitrary detention - Sept.2012	FARDC Major Samy BIAKWA BAGUMU and troops of Battalion 101 based in Opienge	investigations ongoing	Population of Opienge ,Territory of Bafwasende ,Ituri province	Investigations plan done and investigation stated under MOU provisions on urgency ,ongoing after approval
24	Opala 17 Novembre 2012	1	Bunia	War crime by mass rapes- torture-pillage8-9 September 2012	3 members of FARDC unit based in Opala	investigations ongoing	Population of several villages	Investigations plan done and investigation stated under MOU provisions on urgency ,ongoing after approval
25	Mambasa 12 Novembre 2012	1	Bunia	War crime by sexual assault against women and minor gils ,pillage and torture	FARDC Colonel Commanding Mambasa batalion 905 and his troops	investigations ongoing	Civilian population of Mambasa	Investigations plan done and investigation stated under MOU provisions on urgency ,ongoing after approval- 5 alleged perpetrators arrested so far
26	Masisi /Katoyi- Remeka 12 Novembre 2012	1	Goma	War crime by assault murder and fire destruction	FDLR,Mai-MaiRAIA Mutomboki and Nyatura militias	Investigations suspended	at least 300 civilians killed ,populations of several villages displasted	Investigations plan done under MOU provisions on urgency
27	Kamina 13 Dec.2012	3	KALEMIE	War crime by rapes,assault and lootings	Unknown armed groups -	1 Mine Police officer identified	Civilian population of Kaniama and Kabongo territories	Investigations plan done and investigation stated under MOU provisions on urgency ,ongoing after approval
28	MINOVA 31 Décembre 2012	1	BUKAVU	War crime by mass rapes ,looting and murders 20 to 30 November 2012	FARDC	investigations started under	Several villages mainly Minova in Kahele territory	Investigation planning -specific advise on the management of the victim of rapes

GRAPHIC OF REQUETS FOR PSCs SUPPORT TO CRIMINAL INVESTIGATIONS AND PROSECUTIONS



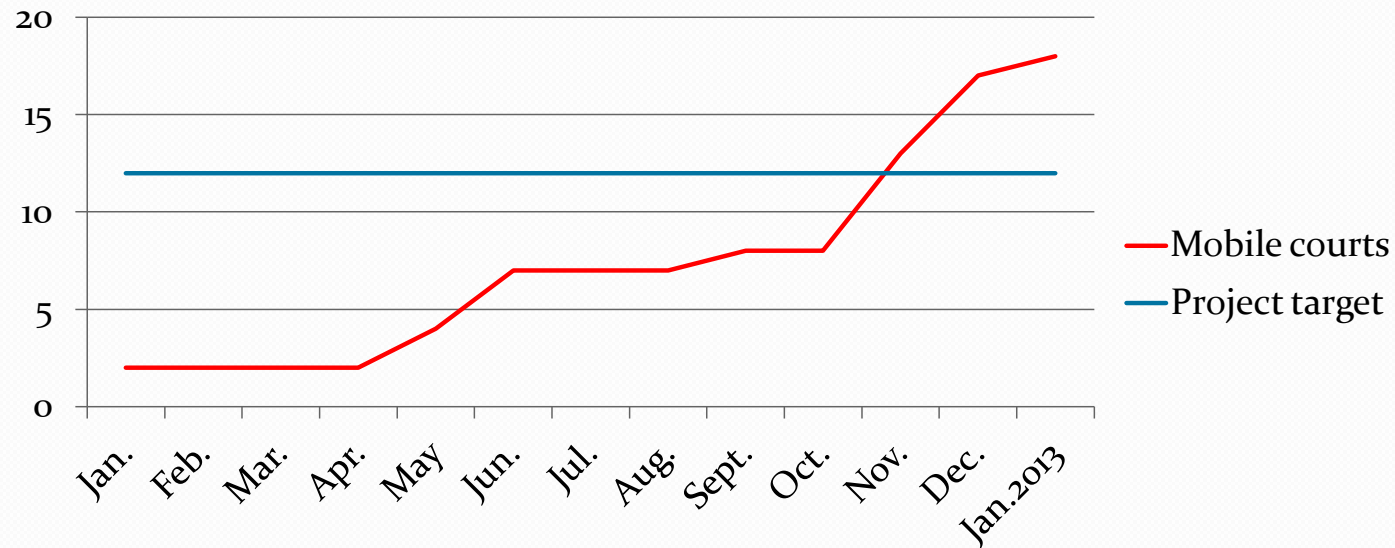
- Number of requests for PSC support to criminal investigations and prosecutions : 28
- Number of ongoing criminal investigations for serious crime with PSCs support : 24

ASSISTANCE AUX AUDIENCES FORAINES

DATE	PSC	JURIDICTION ET LOCALISATION	NATURE DES DOSSIERS TRAITES	RECAPITULATIF DES DOSSIERS ENROLES	
				NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS	DOSSIERS COMPORTANT VIOLENCE SEXUELLE
6/11/2011	GOMA	Cour Militaire Opérationnelle, Prison MUZENZE de Goma	Un (1) dossier : C/ Sheka Ntabo Ntaberi et 7 autres poursuivis pour crime contre l'humanité par meurtre, pillage, et viol massif : Audience introductive d'appel de cause : Décision de délocaliser le procès a WALIKALE.	1	1
À fixer	GOMA	Walikale –Cour Militaire Opérationnelle Goma	Audience en appel sur 1 dossier-8 prévenus – 300 victimes de violences sexuelles	1	1
4-25/06/2012	GOMA	Cour Militaire du Nord Kivu, Beni-Butembo	56 dossiers inscrits au rôle dont 26 pour violences sexuelles -26 dossiers dont 14 cas de viol ont été appelés et vidés.	56	26
A Compter du 22/11/2012	GOMA	Cour Militaire du Nord Kivu -Butembo	Seize (16) dossiers, dont huit (8) de violence sexuelle, sept (7) de meurtre et un (1) de participation à un mouvement insurrectionnel -quinze (15) prévenus détenus	16	8
23 Nov.- 19 dec.11	BUNIA	TMG Ituri - prison de Bunia	44 dossiers inscrits au rôle ,34 ont été vidés dont 6 cas de viol	44	6
28 Août au 8 sep.2012	BUNIA	TMG Ituri Localité de Komanda	16 dossiers de crimes graves : 8 cas de viol ,03 meurtres et 5 vol à main armées	16	8
12 Novembre 2012	BUNIA	TMG Ituri Audience prévu à Mambasa	Nombres de dossiers à déterminer dont celui pourtant sur des crimes de guerre par extorsion, enlèvements (femmes et mineurs), torture corporelle et pillage commis par les Mahi-Mahi Morgan	1	1
21-31 Mai 2012	BUKAVU	TMG Bukavu - Localité deWalungu	12 dossiers vidés dont 9 cas de viol	12	9
Juin 2012	BUKAVU	TMG UVIRA Localité de Baraka	15 dossiers vidés dont 7 cas de viol	15	7
12 mai 2012	BUKAVU	Cour Militaire de Bukavu	18 dossiers vidés	18	0
12-25 Décembre 2012	KALEMIE	Cour Militaire de Lubumbashi	25 dossiers : 15 meurtres 10 violences sexuelles	25	10
19-20 Décembre 2012	KALEMIE	Tribunal de Kalemie siégeant à Kongolo	1 dossier de viol sur une mineure de 12 ans par un sous-officier des FARDC	1	1
22 Mai -5 Juin 2012	KINDU	TMG kindu	Deux affaires : 1) Arrestation arbitraire et extorsion de fonds. 2)Vol à mains armées et viol	2	1

6 au 16 Novembre 2012	KINDU	Kasongo –TMG de Kindu	3 dossiers inscrits dont 1 sur cas de violences sexuelles	3	1
12-22 Janvier 2013	KINDU	Lubile(Pangi)-TMG de Kindu	2 dossiers : 1 de meurtre et 1 de vol	2	0
14 -31 Janvier 2013	BUNIA	KASENYI -TMG de l'Iruri	9 dossiers impliquant 15 détenus	9	1
14-21 janvier 2013	Kelemie	Manono _TMG de Kalemie	10 dossiers auxquels pourraient s'ajouter ceux du Prquet de Manono	10	5

GRAPHIC OF THE MOBILE COURTS(AUDIENCES FORAINES)SUPPORTED BY PSCs



- Number of trial and appellate mobile courts supported by PSCs : 13
- Number of individual cases that resulted each in a final judgment on appeal : 29
- Number of individual cases that resulted each in a final judgment at trial : 4
- Number of pending appellate mobile court : 1
- Number of individual cases in pending appellate mobile court : 46
- Number of pending trial mobile courts : 3
- Number of individual cases in pending trial mobile courts : 27